



**Conseil d'Administration
Du Centre Communal
d'Action Sociale
Séance du 22 novembre 2022**

Délibération 2022 – 71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Secrétaire de séance

Sylvie SOIRAT

Présents : 14

Pouvoirs : 1

Votants : 15

Ne prend pas part : 0

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents

Le Président

M. Éric BERDOATI

Le Vice-Président

M. Jean-Christophe PIERSON

Les Elus

Mme Mireille GUEZENEK

M. Jean-Claude TREMINTIN

Mme Virginie RECHAIN

Mme Diane MICHOUDET

M. Nicolas PUJOL

M. Rafaël MAYCHMAZ

Mme Irène DOITSAS

Autres

Mr Claude BOGACZ

M. Xavier CROSNIER LECONTE

M. Vincent NOEL

Mme Catherine PERRAUDEAU

M. Alain RAVAILLER

M. Henri ROISIN

Mme Gisèle THOMAS

M. Marc TIHY

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux novembre à 18 heures 00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-CLOUD se sont réunis sous la présidence de Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués par lettre du mercredi seize novembre 2022.

Le pouvoir suivant a été donné :

- Monsieur Alain RAVAILLER à Madame Gisèle THOMAS

**71/ SIGNATURE D'UN CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DE CHEQUES
D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TICKET SERVICE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 23 juin 2020 nommant Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu l'arrêté du Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en date du 25 juin 2020, donnant délégation de pouvoir et de signature à Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président,

CONSIDERANT que par délibération en date du 8 novembre 2021, le Conseil d'Administration a autorisé Monsieur le Vice-Président à signer un contrat avec « EDENRED FRANCE » pour une durée de 1 an pour le maintien de la mise à disposition de Chèques d'Accompagnement Personnalisé destinés aux clodoaldiens en difficulté,

CONSIDERANT que le contrat est arrivé à son terme et qu'il convient de le renouveler,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL :

ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président du Conseil d'Administration, à signer un contrat de mise à disposition de Chèques d'Accompagnement Personnalisé Ticket Service, pour le maintien de ce dispositif d'aide, avec la Société « EDENRED FRANCE » dont le siège social est situé, 166 - 180 boulevard Gabriel Péri, 92240 MALAKOFF, représentée par Monsieur Cédric LELOUP, Directeur National des Ventes.

ARTICLE 2 : DIT que le contrat est signé pour une durée de un an.



ARTICLE 3 : DIT que la dépense correspondante sera à imputer à la nature 65138 – Fonction 424 du Budget de l'exercice 2023.

Fait et délibéré à Saint-Cloud, le 22 novembre 2022

Pour extrait conforme,

**Par délégation du Président du CCAS,
Le Vice-président,**

Jean-Christophe PIERSON



Télétransmission en Préfecture le : 25/11/2022

Numéro A.R. - Préfecture : 22 - 02408

Publication électronique par CCAS de Saint-Cloud le : 25/11/2022

Acte exécutoire en date du : 25/11/2022

